entreprises pour l'environnement

La Lettre

N° 75 • Janvier 2025



Trois questions à

Sabrina Soussan

Présidente-Directrice générale de SUEZ*

Comment définissez-vous le nouveau SUEZ, et quels sont vos principaux axes de travail ?

SUEZ est un leader mondial de l'eau et des déchets, avec un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros et 40 000 collaborateurs dans le monde. Nous avons 10 centres de recherche, 1 100 experts, et nous plaçons l'innovation au cœur de nos activités. C'est pourquoi notre plan stratégique 2023-2027 prévoit l'augmentation de 50 % du budget alloué à la R&D d'ici 2027. Nous sommes une entreprise de services, un industriel, mais je dirais aussi un énergéticien : nous avons produit en 2023 plus de 7 GWh d'énergie grâce aux déchets et aux eaux usées.

Parmi nos grands chantiers, je peux citer les axes de travail suivants :

- nous devons collectivement faire un usage plus raisonné des ressources. Pour cela, nos modèles économiques doivent évoluer en ce sens ;
- nos métiers de l'eau et des déchets contribuent par essence au développement durable, à la préservation des ressources. Pour aller plus loin, nous nous sommes engagés dans une transition ambitieuse, à travers notre feuille de route développement durable. Nous voulons rendre notre consommation d'électricité plus durable, et allons porter la part d'électricité renouvelable ou de récupération à 70 % de notre consommation totale d'ici 2030 au niveau mondial, et à 100 % en Europe. D'ores et déjà, nous avons atteint l'autosuffisance électrique de nos activités en Europe. En matière de biodiversité, deux tiers de nos sites prioritaires bénéficient déjà d'un plan d'action déployé et appliqué, et ce sera 100 % en 2027. Nous agissons aussi pour mieux préserver la ressource en eau : d'ici 2027 toujours, nous intégrerons dans toutes nos offres de production et distribution d'eau un engagement de préservation de la ressource ;
- nous avons mis en place une politique d'insertion volontariste, notamment à travers notre filiale dédiée Rebond Insertion. Depuis sa création, elle a déjà accompagné plus de 12 000 personnes, dont plus de 7 850 ont retrouvé le chemin de l'emploi. C'est une demande de nos clients, mais c'est aussi une conviction. Nous considérons que l'innovation sociale fait pleinement partie de la stratégie d'innovation ;
- enfin, la transition écologique appelle de nombreuses collaborations : avec nos clients collectivités, avec des industriels, des partenaires d'autres secteurs, les acteurs financiers, et les citoyens. C'est indispensable pour mener à bien les transformations nécessaires, pour repenser nos usages de l'eau et des déchets, et mieux les valoriser.

Comment généraliser les modèles de contrats incitatifs à la sobriété ?

Nous avons été pionniers dans la mise en œuvre de contrats de performance, c'est-à-dire des contrats qui rémunèrent la réduction des flux de déchets stockés ou la réduction des consommations dans le cas de l'eau. Cela passe par un accompagnement des citoyens pour les aider à mieux maîtriser leur consommation, avec des solutions comme la télérelève des compteurs d'eau par exemple, ou encore des programmes de réduction des fuites sur les réseaux. Dans le domaine de la gestion des déchets, c'est par exemple mettre en place des plans d'action ciblés pour sensibiliser les habitants, renforcer le tri des déchets alimentaires et améliorer celui des emballages recyclables.

C'est un véritable changement de modèle, du volume à la valeur. Dans le domaine de l'eau, cela s'inscrit dans un contexte plus global, qui doit nous amener à mettre en place une gestion plus structurelle, plus durable, plus anticipée de la ressource en eau – notamment pour adapter les services de l'eau aux défis liés au changement climatique. Cela nécessite des investissements et il faut donc aborder, avec tous les acteurs du secteur et les collectivités, la nécessaire évolution du modèle de financement des services de l'eau et d'assainissement.

Je crois aussi qu'il faut faire converger des usages raisonnés et une transition juste. C'est ce que nous prônons chez SUEZ. Dans le domaine de l'eau toujours, cela peut passer par exemple par la mise en place d'une tarification éco-solidaire. C'est un dispositif qui encourage une consommation raisonnée de l'eau en instaurant des tranches de tarification progressive, entre eau essentielle (seuil correspondant aux besoins vitaux des foyers), eau utile et eau de confort au-delà.

Dans l'eau comme dans les déchets, les évolutions comportementales sont essentielles pour mener à bien ces transformations. Le Lyre, notre centre de recherche implanté à Bordeaux, travaille notamment sur ce sujet.

Comment la transition transforme-t-elle vos métiers, et comment financez-vous ce mur d'investissements ?

Ces transformations appellent en effet de grandes innovations. Mais la bonne nouvelle, c'est que des solutions existent déjà. En matière de qualité de l'eau, je peux citer par exemple l'osmose inverse basse pression. C'est une solution que nous allons mettre en place à Auxerre et qui permettra d'obtenir une eau de qualité premium, sans goût de chlore, et beaucoup moins calcaire. Ou encore le sujet des PFAS, sur lequel nous avons des solutions à la fois pour les détecter, mais aussi pour proposer des traitements à nos clients, adaptés à leur contexte local.

Je pense aussi aux solutions pour produire des ressources en eau alternatives, comme la réutilisation des eaux usées, ou encore comme le dessalement. Ce sont des technologies matures. SUEZ a construit 260 usines de dessalement dans le monde !

Dans le domaine des déchets, je peux citer les solutions pour toujours mieux les valoriser en énergie. Nous avons par exemple un partenariat avec CMA CGM pour leur livrer de grandes quantités de biométhane, un carburant renouvelable, sur plusieurs années. Nous travaillons aussi sur le sujet du biochar, une solution de séquestration du carbone, qui améliore la fertilité des sols. Dernier exemple, le recyclage des véhicules, sur lequel nous travaillons avec Renault.

Cette écologie industrielle suppose en effet pour être financée des partenariats nouveaux, ambitieux et de long terme entre acteurs industriels et avec les territoires.

Pour financer ces transformations, je crois qu'il est essentiel d'améliorer l'anticipation chez l'ensemble des acteurs. En Australie par exemple, les usines de dessalement ont été construites pour anticiper les épisodes de stress hydrique.

Tout cela illustre la grande variété de nos métiers, qui ont je crois un point commun, c'est d'être passionnants ! Ce sont des métiers qui ont véritablement du sens pour construire le monde de demain.

édito

En cette nouvelle année, plein succès à vos plans de transition écologique !

Les Trois questions à Sabrina Soussan montrent à quel point les stratégies des entreprises intègrent maintenant la transition, du court au long terme, avec de nouveaux modèles d'affaires et des investissements massifs qui appellent une continuité de cadre.

La Question ouverte, de son côté, ouvre le sujet du dialogue entre les entreprises et leurs actionnaires et financeurs sur la transition écologique, à partir de la diversité des pratiques des membres d'EpE.

Dix ans après Paris, l'année 2025 devrait voir un nouvel accord sur le climat à la COP30 au Brésil. Meilleurs vœux de succès à ces avancées !

Claire Tutenuit
Déléguée générale

* Sabrina Soussan quittera le groupe SUEZ au 31 janvier 2025.

Question Ouverte

Quel dialogue entreprise-finance pour accélérer la transition écologique ?

La transition écologique appelle des transformations stratégiques majeures dans les entreprises, et les dirigeants des sociétés cotées ont besoin de s'assurer que leurs actionnaires comprennent ces enjeux, les nouveaux profils de risques, d'investissements et de rentabilité et qu'ils les soutiennent dans la transformation de leurs activités. Symétriquement, les investisseurs ont besoin d'obtenir un certain nombre d'informations et de garanties sur les activités et les plans de transition des sociétés, afin de s'assurer que leurs investissements sont cohérents par rapport à leur propre stratégie de transition et que les risques sont maîtrisés, notamment en prévenant l'apparition d'actifs échoués dans leurs portefeuilles et en identifiant de nouvelles opportunités. Cette nécessité d'intégrer les risques physiques et de transition, les impacts et les opportunités, fait des échanges autour de la transition écologique une composante croissante du dialogue entre entreprises et investisseurs.

Quels sont aujourd'hui les pratiques, les outils disponibles et les questions encore ouvertes sur ce dialogue ?

Les outils de reporting et déclarations extra-financières font historiquement partie de la communication entre investisseurs et émetteurs de dette. Dès 2000 et pour le compte d'investisseurs, le CDP a incité les entreprises à publier émissions, actions et risques climatiques. De volontaires et hétérogènes, ces pratiques se sont progressivement standardisées, notamment sous l'effet des réglementations et des demandes accrues de transparence et de comparabilité de la part des investisseurs et régulateurs. La stabilisation du cadre réglementaire offre l'opportunité de bâtir et partager des métriques, des méthodologies d'analyse ainsi que des outils de pilotage de la transition.

Pour les investisseurs, si des actions individuelles sont possibles – politiques sectorielles, intégration de critères extra-financiers, exclusion –, leur potentiel d'action rencontre des limites lorsqu'il s'agit d'accompagner des changements systémiques. Ainsi, le regroupement dans des coalitions est particulièrement privilégié lorsqu'il s'agit d'encourager des dynamiques de fond. Le *Climate Action 100+* (CA100+), lancé au cours du *One Planet Summit* en 2017, rassemble ainsi plus de 700 investisseurs totalisant plus de 46 000 milliards de dollars d'actifs avec pour ambition d'inciter les grands émetteurs de l'économie mondiale à réduire leurs émissions de GES ; lancée en 2019, l'alliance *Net-Zero Asset Owner* (NZAO) est une initiative d'investisseurs institutionnels qui s'engagent à faire évoluer leurs portefeuilles d'investissement vers zéro émission nette de GES d'ici à 2050. Côté biodiversité, le *Nature Action 100* rassemble 190 investisseurs qui ciblent, par leurs actions d'engagement, 100 entreprises clés au niveau mondial.

Les assemblées générales et *roadshows* pour investisseurs sont depuis quelques années des moments privilégiés pour communiquer, expliquer et comprendre les stratégies et attentes réciproques, notamment sur les enjeux de durabilité. Si la France s'est distinguée en 2023 en étant le pays où un tiers des *Say On Climate* a été déposé, certaines entreprises font plutôt le choix de présenter leurs stratégies climat en assemblée générale sans solliciter de vote. La diversité du niveau de détails de la stratégie présentée, de sa soumission ou non à un vote consultatif, ainsi que de la périodicité de cet exercice reste encore forte ; les pratiques diffèrent quant au niveau de prise en compte des enjeux climatiques dans le dialogue actionnarial, qui dépend du secteur d'activité, des émissions de GES, des expositions au risque climatique (physiques et de transition), ainsi que de la zone géographique du siège social de l'entreprise.

Dans un monde marqué par un contexte instable, entreprises et financiers ont tout intérêt à maintenir et poursuivre ce dialogue, continuité et ambition étant essentielles à l'atteinte des objectifs de la transition écologique. La 3e édition du colloque DEFi « Dialogue Entreprise - Finance pour la transition écologique », coorganisé par EpE et l'Institut de la Finance Durable le 18 décembre dernier, a permis d'avancer dans ce sens. Les débats ont notamment fait ressortir la nécessité d'une transition intégrée prenant en compte les limites physiques et biologiques de la planète, la justice sociale et la compétitivité des entreprises. Trois voies de progrès proposées dans l'étude ETE 2030 de 2023 ont aussi été largement débattues : la sobriété, l'économie circulaire et un nouveau lien avec la nature.

Construire, débattre et faire évoluer un récit de la transition partagé entre financeurs et entreprises permet ensuite d'élargir ce débat à l'écosystème des autres acteurs de cette transformation : salariés, pouvoirs publics, territoires, consommateurs, société civile… C'est une étape indispensable que le monde économique, entreprises et financeurs ensemble, peut engager. La publication prochaine des actes de ce colloque y contribuera.

Marie Marchand-Pilard, Responsable Santé-Environnement, Juridique et R&I
David Laurent, Directeur de la Transformation écologique

Dialogues

- La 3e édition du colloque **« Dialogue Entreprise-Finance (DEFi) pour la transition écologique »**, organisé par EpE et l'Institut de la Finance Durable, s'est tenue le 18 décembre dernier et a réuni près de 250 participants. Une synthèse des Actes paraîtra courant mars.
- Un an après la publication de l'étude **« Étape 2030 de la transition écologique »** identifiant douze priorités vers une trajectoire crédible de transition écologique d'ici 2030, un supplément en partenariat avec *We Demain* présente des illustrations concrètes de mise en œuvre de ces priorités au sein de grandes entreprises, de PME, de collectivités, du monde associatif…
- Trois nouvelles publications sont désormais disponibles sur notre site web : La finance, accélérateur de la transition écologique ?, Agir contre la pollution plastique, Le dialogue social, accélérateur de la transition écologique.
- Le thème du Prix Jeunes pour l'Environnement 2025 porte sur **« Carrière et transition écologique : comment rendre désirables les métiers des industries favorisant la transition environnementale ? »**. Les sponsors sont Renault Group, Air Liquide et EDF, avec le concours d'Actu-Environnement. Réception des dossiers de candidature jusqu'au 23 mars !



Meilleurs vœux pour 2025

entreprises pour l'environnement

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • ALIXPARTNERS • APAVE • ARKEMA • AXA • BASF FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CAPGEMINI • GROUPE CARSO • CMA CGM • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • DIOT-SIACI • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HERMÈS • HOLCIM FRANCE • GROUPE ILIAD • GROUPE INVIVO • KERING • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MERIDIAM • MICHELIN • NEXITY • OPMOBILITY • PAPREC • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • ROQUETTE • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • GROUPE SEB • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SERVIER • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TECHNIP ENERGIES • TIKEHAU CAPITAL • TOTALENERGIES • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • WAVESTONE

entreprises pour l'environnement

www.epe-asso.org
La Lettre d'EpE N°75 -Janvier 2025
Directrice de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Abonnement - Désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé